

**Manuscrit 53 (K49)**  
**Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce**  
**27 juin 1827**

. Au Gras, le 27 juin 1827<sup>1</sup>

. Mon cher Ami,

. Si j'ai tant tardé de répondre à ta chère lettre du 4 juin courant<sup>2</sup>, qui contenait/ des détails si agréables, si importants pour nous, et que confirme encore ta bien intéressante/ réponse du 18 à ma lettre du 4 du dit mois<sup>3</sup> ; ce n'est pas, comme on pourrait le supposer,/ faute d'empressement de ma part, mais uniquement parce que j'espérais pouvoir t'annoncer/ quelque chose de décisif touchant le nouvel emprunt que nous devons faire pour rembourser nos/ prêteurs. M<sup>r</sup> Granjon<sup>4</sup>, notre notaire et fondé de pouvoir, a bien trouvé ici de quoi pay[er]/ M.M. Farge et Philippe de Lyon ; mais non pas M.M. Coste<sup>5</sup>. Il a déjà écrit et il [vient]/ de récrire à M<sup>r</sup> Olivier, Directeur de la Banque de France, à Paris, lequel a des propr[riétés]/ considérables dans nos environs, et dont il fait les affaires. Si ce Monsieur, qui est prodigieusement/ riche, consent à nous prêter, ce sera très-heureux pour nous, mon cher ami, car M<sup>r</sup> Granjon/ pense qu'il n'exigerait pas au delà de 5 pour cent. En attendant que la réponse arrive, et surtout/ à raison de ce qu'il n'y a pas de tems à perdre, je me hâte de t'envoyer ci-joint un modèle de/ procuration en te priant d'observer qu'il est indispensable que tu m'en fasses passer deux/ au lieu d'une, absolument conforme au dit modèle, sauf que dans l'une des deux au lieu de mettre/ telle somme qu'il jugera convenable, tu voudras bien, Mon cher Ami, mettre, emprunter/ jusqu'à la concurrence de soixante mille francs. Cet arrangement nous offrira l'avantage/ de ne pas instruire M.M. Coste et notre prêteur de Châlon de ce que nous faisons avec les uns et/ les autres, et ensuite d'avoir une procuration toute prête pour une somme indéterminée, dans/ le cas où M<sup>r</sup> Olivier répondrait favorablement ; ce qui couvrirait tout, et nous mettrait à même/ de te fournir les fonds dont tu auras besoin, mon cher ami, pour terminer ton travail<sup>6</sup>. Tu/ sentiras comme moi, combien cette dernière stipulation est essentielle. M<sup>r</sup> Granjon s'unit/ à moi pour te recommander de mettre à ces deux procurations, toutes les formalités possibles,/ et pour te prier de me les expédier de suite ; les délais accordés devant bientôt expirer./ Je suis bien peiné du dérangement que t'occasionnera cette démarche, mais elle est aussi/ urgente qu'importante pour nous.//

Je suis trop resserré par l'espace et le tems, mon cher ami, pour te dire dans ce moment,/ au sujet de tes deux excellentes lettres, autre chose qu'elles nous ont fait à tous le plus grand plaisir,/ et qu'elles m'ont pénétré personnellement de la plus vive sensibilité pour ce qu'il y a de si tendre, de/ si généreux dans tes bienveillantes intentions à mon égard<sup>7</sup>. Les miennes te sont connues, mon/ cher ami ; et quoique moins flatteuses sans doute par leur objet, elles sont aussi sincères, aussi inaltérables/ que le sentiment qui nous les a inspirées réciproquement... auras-tu bientôt mis ta machine dans/ le cas d'être présentée<sup>8</sup> à la Société Royale de Londres<sup>9</sup> ? Combien nous sommes empressés de l'apprendre./

---

<sup>1</sup> Il faut remonter 8 mois en arrière pour trouver la dernière lettre conservée échangée entre les deux frères (cf. Lettre de Nicéphore à Claude, 5 novembre 1826, ASR).

<sup>2</sup> Document inconnu.

<sup>3</sup> Documents inconnus.

<sup>4</sup> Guy Suzanne Louis Granjon de Lepiney (1784-1857). Avocat et notaire à Chalon-sur-Saône, il s'occupait des affaires des Niépce depuis au moins 1821.

<sup>5</sup> Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

<sup>6</sup> Les travaux de Claude n'étaient donc toujours pas achevés (ils ne devaient d'ailleurs jamais l'être).

<sup>7</sup> Nous ignorons quel était le contenu de ces deux lettres.

<sup>8</sup> Depuis le mois d'avril (au moins), Claude « se disposait à terminer lui-même, provisoirement, son travail ; bien décidé à ne recourir à un ouvrier qu'après avoir soumis sa Machine à l'examen expérimental d'une Commission nommée ad hoc par la Société royale de Londres » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 24 mai 1827, BNF).

Tu feras bien de ne pas négliger cette démarche , puisque, grâce à Dieu, tu es parvenu à la Solution/ complète du fameux problème<sup>10</sup>. Un rapport favorable de cette Société serait déjà un bel à compte/ de gloire pour toi, mon cher ami : ce serait même, on peut le dire, de l'or en barre. J'ai fait/ un point de vue qui a très bien réussi, sauf un peu de vague que je vais faire en sorte d'éviter ; mais/ ce genre de représentation a quelque chose de magique : on voit réellement que c'est la nature<sup>11</sup>+./.

<En marge gauche de la première page, verticalement>

+adieu, mon cher ami : reçois les tendres embrassements de ma femme ainsi que les miens, et l'assurance de notre inviolable attachement. Nos/ enfants s'unissent à nous de cœur, de même que tous nos parents et amis. &c. &c. Nous ferons le nouvel emprunt pour plusieurs années, mais/ tachons, mon cher ami, d'arriver promptement (sic) au terme qui doit enfin réaliser nos espérances : nous devons le désirer plus que jamais./.

. Angleterre/  
://: Monsieur,/   
Monsieur Niépce aîné,/   
chez Monsieur-Piper-Barges-Builder/  
à Hammersmith ;/  
Hammersmith/  
Middlesex/  
Angleterre/

<Cachets postaux>

P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE  
F.P.O – JY 5 – 1827  
12 NOON 12 – JY 5 – 1827  
4 EVEN 4 – 5 JY – 1827

<De la main de Claude Niépce>  
Repondu le 9 juillet 1827<sup>12</sup>

---

<sup>9</sup> Nicéphore dénomme ainsi la *Royal Society of London for the Improvement of Natural Knowledge*. Claude prétendait alors avoir achevé son moteur et vouloir le soumettre à l'avis des membres de cette Société savante, ce à quoi Nicéphore l'encourageait vivement. Bien sûr, Claude ne le fit jamais. Nicéphore, en revanche, présentera ses héliographies aux membres de cette institution lors de son séjour en Angleterre.

<sup>10</sup> Le mouvement perpétuel (cf. Lettre du 23 novembre 1819, MNN). Rappelons que, depuis plusieurs années, Claude annonçait régulièrement l'achèvement de ses travaux (cf. Lettre de Nicéphore à Claude, 7 août 1825, ASR : « *tu es enfin parvenu à la solution du fameux problème. Dieu soit loué !* »).

<sup>11</sup> Quelques semaines plus tôt, Nicéphore avait écrit à son cousin de Curley : « *je suis comme Colomb lorsqu'il pressentait la découverte tardive, mais certaine d'un nouveau monde... nous avançons la sonde à la main, sur notre nacelle aventureuse ; et bientôt l'équipage s'écriera avec transport... terre ! terre !* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 24 mai 1827, BNF).

<sup>12</sup> Document inconnu.